

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-troisième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 21 février 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 3 avril 2008

Procès-verbal de la deux cent soixante-troisième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 21 février 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X (<i>arrive à 12 h 23</i>)	
BRUNETTE, Louise Directrice – Module des lettres		X
CADIEUX, Samuel Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X
CLÉMENT, David Étudiant – Bacc. en sciences sociales	X	
DESCHÊNES, François Doyen de la recherche	X (<i>arrive à 12 h 25</i>)	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X	
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LÉVY MANGIN, Jean-Pierre Professeur – Département des sciences administratives		X
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en informatique	X	
PÉRODEAU, Guilhème Professeure – Département de psychoéducation et de psychologie		X
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives	X	
TREMBLAY, Alexandre Étudiant - Bacc. en sciences comptables		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VILLEMAIRE, Jean-Rock Étudiant – Bacc. en sciences sociales	X	

PRÉSENT**ABSENT****OBSERVATEUR RÉGULIER :**MANSEAU, André
Directeur - BLUM

X

INVITÉE :CÔTÉ, Denyse
Professeure – Département de travail social
et des sciences socialesX (*point 6*)**SECRÉTAIRE :**MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 10.

1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-deuxième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Émission de diplômes
- 4.- Émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle
- 5.- Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal
- 6.- Rapport du Comité sur la grille-horaire
- 7.- Évaluation du programme de baccalauréat en sciences comptables (7766)
- 8.- Création d'un certificat en histoire
- 9.- Habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec
- 10.- Ouverture des admissions à temps partiel au programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541), aux trimestres d'automne
- 11.- Modification des conditions d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802)
- 12.- Modification des préalables au cours INF4503 *Réalité virtuelle* et ajout de ce cours au programme de certificat en technologies de l'information (4802)
- 13.- Création de deux cours et ajout de ceux-ci à la liste des cours optionnels de certaines majeures et mineures en sciences sociales
- 14.- Ouverture des admissions à temps partiel aux programmes de maîtrise et de DESS en sciences infirmières (3565 et 3599), aux trimestres d'été
- 15.- Modification du Régime des études de cycles supérieurs
- 16.- Modification à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales
- 17.- Période d'information et questions
- 18.- Dépôt de document
 - 18.1 Évolution des nombres d'étudiants et de crédits
- 19.- Prochaine assemblée
- 20.- Levée de l'assemblée.

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-deuxième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur David Clément, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-deuxième réunion

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informent les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-deuxième réunion, les suites régulières ont été données.

Un membre s'informe des suivis qui ont été effectués en lien avec la modification souhaitée, lors de la dernière réunion (point 4), concernant l'appellation du programme de mineure en technologies de l'information et des communications. Le doyen des études mentionne que le module des sciences sociales a été effectivement saisi de cette préoccupation de la commission et il dit s'attendre à une recommandation en avril prochain.

3.- Émission de diplômes

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit prononcer la certification requise pour l'émission des diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur David Clément, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1835 concernant l'émission de diplômes, laquelle est jointe en appendice.

4.- Émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts, la commission des études doit recommander au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de deuxième cycle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1836 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle, laquelle est jointe en appendice.

5.- Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément aux protocoles d'entente entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais, à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et à l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit recommander à l'Université du Québec à Montréal d'octroyer les diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1837 concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal, laquelle est jointe en appendice.

6.- Rapport du Comité sur la grille-horaire

La présidente du Comité sur la grille-horaire, la professeure Denyse Côté, est présente pour le traitement de ce point.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle qu'en juin 2006, face à des insatisfactions soulevées relativement à la grille-horaire, la commission des études mandatait un comité afin de poursuivre une réflexion à ce sujet et de lui faire rapport.

La présidente du Comité sur la grille-horaire, la professeure Denyse Côté, présente le rapport du comité et répond aux questions des membres. Elle précise que l'orientation privilégiée par le comité vise principalement à faire en sorte que les cours commencent à compter de 9 h 00 le matin et ne se terminent pas après 21 h 00 le soir. En conséquence, l'organisation des trois plages à l'intérieur de cet intervalle n'a pas fait l'objet d'une analyse poussée de la part du comité.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande qu'une consultation des différentes unités académiques et administratives concernées soit menée avant que des changements soient apportés à la grille-horaire.

Les membres échangent sur l'organisation qui devrait être retenue advenant qu'on retienne un scénario de trois plages horaires. En outre, on formule l'hypothèse que le battement entre les cours en matinée et ceux en après-midi soit allongé à 90 minutes au lieu des 60 minutes qui est suggéré dans le rapport. De plus, on questionne l'importance de fixer un horaire non flexible pour la plage en soirée.

On précise qu'il importera, avant de fixer les plages horaires, qu'on puisse obtenir l'éclairage du Service des terrains et bâtiments sur la faisabilité des changements envisagés. À ce chapitre, un membre fait remarquer que les contraintes d'espace ne devraient pas être trop importantes dans la mesure où l'Université est en mesure de louer ses espaces à des tiers.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1838 concernant le rapport du Comité sur la grille-horaire, laquelle est jointe en appendice.

Le président de la commission des études adresse les remerciements de la commission à la présidente du Comité sur la grille-horaire, la professeure Denyse Côté, de même qu'aux membres du comité, pour la qualité du travail qui a été accompli et pour sa grande utilité au bon fonctionnement de l'Université.

7.- Évaluation du programme de baccalauréat en sciences comptables (7766)

Le doyen des études dépose le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en sciences comptables (7766) à la commission des études.

Dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de l'UQO, un comité d'auto-évaluation a été mis sur pied et a procédé à l'évaluation de ce programme conformément à la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*.

La Sous-commission des études, qui agit à titre de comité institutionnel en matière d'évaluation de programme, a accepté ce rapport d'évaluation lors de sa réunion du 13 février 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1839 concernant le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en sciences comptables (7766), laquelle est jointe en appendice.

8.- Création d'un certificat en histoire

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard à la création d'un certificat en histoire.

La Sous-commission des études recommande la création d'un certificat en histoire. Celui-ci s'appuie entièrement sur la banque de cours actuelle de l'UQO dans la discipline concernée.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1840 concernant la création d'un certificat en histoire, laquelle est jointe en appendice.

9.- **Habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec**

Le doyen des études informe les membres qu'en vertu du protocole d'entente relatif au Doctorat en éducation qui précise que toute recommandation d'habilitation doit être transmise par le sous-comité d'admission et d'évaluation au décanat des études de l'établissement d'appartenance du professeur concerné pour recommandation à l'UQAM, l'UQO doit entériner les recommandations d'habilitations approuvées lors de la 190^e réunion du sous-comité d'admission et d'évaluation tenue le 28 novembre 2007.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1841 concernant l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec, laquelle est jointe en appendice.

10.- **Ouverture des admissions à temps partiel au programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541), aux trimestres d'automne**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet d'ouverture des admissions à temps partiel au programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541) aux trimestres d'automne.

Le Comité de programme recommande l'ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'automne, et ce, en tenant compte de l'offre de cours et du cheminement du programme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1842 concernant l'ouverture des admissions à temps partiel au programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541), aux trimestres d'automne, laquelle est jointe en appendice.

11.- **Modification des conditions d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802)**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études la modification des conditions d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802).

Le Conseil du module de l'informatique recommande la modification des conditions d'admission relatives aux mathématiques, vu la nature des connaissances requises dans cette discipline aux fins du certificat en technologies de l'information.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1843 concernant la modification des conditions d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802), laquelle est jointe en appendice.

12.- Modification des préalables au cours INF4503 *Réalité virtuelle* et ajout de ce cours au programme de certificat en technologies de l'information (4802)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études la modification des préalables au cours *INF4503 Réalité virtuelle* et l'ajout de ce cours au programme de certificat en technologies de l'information (4802).

Le Conseil du module de l'informatique recommande l'ajout du cours *INF4503 Réalité virtuelle* à la liste des cours optionnels du certificat dans l'optique de rationaliser son offre de cours et d'offrir aux étudiants du programme la possibilité d'acquérir des connaissances dans le domaine.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippio, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1844 concernant la modification des préalables au cours *INF4503 Réalité virtuelle* et l'ajout de ce cours au programme de certificat en technologies de l'information (4802), laquelle est jointe en appendice.

13.- Création de deux cours et ajout de ceux-ci à la liste des cours optionnels de certaines majeures et mineures en sciences sociales

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études la création et l'ajout de deux cours optionnels à certaines majeures et mineures en sciences sociales, tel que proposé par les membres du Conseil de module des sciences sociales.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur David Clément, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1845 concernant la création de deux cours et l'ajout de ceux-ci à la liste des cours optionnels de certaines majeures et mineures en sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

14.- Ouverture des admissions à temps partiel aux programmes de maîtrise et de DESS en sciences infirmières (3565 et 3599), aux trimestres d'été

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet d'ouverture des admissions à temps partiel (centres de Gatineau et de Saint-Jérôme) aux programmes de maîtrise et de DESS en sciences infirmières (3565 et 3599), aux trimestres d'été.

Le Comité de programme de la maîtrise et du DESS en sciences infirmières recommande l'ouverture des admissions aux trimestres d'été, et ce, en tenant compte de l'offre de cours et du cheminement des deux programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur François Deschênes, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1846 concernant l'ouverture des admissions à temps partiel aux programmes de maîtrise et de DESS en sciences infirmières (3565 et 3599), aux trimestres d'été, laquelle est jointe en appendice.

15.- Modification du Régime des études de cycles supérieurs

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études un projet de modification du Régime des études de cycles supérieurs visant à tenir compte de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais. Ce projet, dont l'étude avait été commencée lors de la dernière réunion de la commission des études, a été amendé afin de tenir compte des commentaires formulés par les membres.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1847 concernant une modification du Régime des études de cycles supérieurs, laquelle est jointe en appendice.

16.- Modification à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études des modifications à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales.

Dans l'optique de rationaliser l'offre de cours du module des sciences sociales, le Conseil de module propose l'ajout à certaines majeures, mineures et certificats de cours optionnels provenant de la banque de cours des autres majeures et mineures. Il propose aussi le remplacement d'un cours obligatoire au certificat en communication publique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemaire, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 263-CE-1848 concernant la modification à certaines majeures, mineures et certificats en sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

17.- Période d'information et questions

Le recteur informe la commission que le conseil d'administration, lors de sa réunion régulière du 28 janvier 2008, a confirmé le lancement du processus d'élaboration de la planification stratégique. La commission des études, à l'instar des autres instances de l'Université, sera invitée à contribuer à ce processus. Le conseil a également approuvé la formation d'un comité institutionnel chargé de superviser la réalisation de la planification stratégique. Le processus devrait prendre fin en avril 2009 par l'adoption, par le conseil d'administration, de la planification stratégique de l'UQO.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne qu'une version modifiée du tableau relatif à l'évolution des nombres d'étudiants et de crédits sur plusieurs trimestres, qui comprend une section spécifique aux programmes en anglais, est déposée à l'occasion de la présente réunion.

Un membre commente certaines données statistiques contenues dans le tableau et attire l'attention de la commission sur le fait que le Département des sciences administratives est affecté par une baisse de 22 % du volume de crédits. Le programme le plus affecté est celui de la version française de la maîtrise en gestion de projet qui subit une baisse de 40 % de son volume de crédits.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe la commission qu'il présentera, à la réunion du 3 mars prochain du conseil d'administration, une recommandation pour la désignation d'un titulaire pour le poste de directeur du campus de Saint-Jérôme, qui viendra en relève du directeur intérimaire actuel, monsieur Hubert Lacroix qui aura rendu, tout au long de son affectation temporaire à cette fonction, de précieux services à l'Université.

Un membre fait état d'inquiétudes manifestées par des étudiants présentement inscrits dans le programme de doctorat en psychologie, à l'égard des changements susceptibles de survenir bientôt quant au rattachement du programme à l'UQO. Il appert que ces étudiants, dans cette éventualité, pourraient être dans l'obligation de terminer leur programme à l'UQAM et ne pourraient plus poursuivre en suivant des cours à l'UQO. Il est convenu que le doyen des études procède aux vérifications appropriées et qu'il fasse rapport à la prochaine réunion de la commission des études.

Le directeur du BLUM informe la commission qu'une nouvelle personne, monsieur François Nadeau, a été embauchée récemment pour occuper le poste d'agent de valorisation de la recherche, dont la création a été rendue possible grâce à une subvention gouvernementale. Ses principaux mandats consistent à promouvoir les activités de recherche et à favoriser le transfert des recherches effectuées à l'UQO vers le milieu.

Il mentionne également que le programme « Chef de file en herbe » organisé conjointement avec l'Université d'Ottawa, grâce au financement obtenu du mécène Eugène Tassé, redémarre à nouveau cette année et permet à des étudiants de développer leur capacité d'entrepreneuriat et d'entretenir des relations avec des personnalités du monde des affaires.

Le doyen de la recherche informe la commission qu'un groupe de chercheurs de l'UQO a constitué un consortium de recherche et va bénéficier de financements substantiels afin de financer des travaux de recherche en persévérance scolaire. Il confirme, par ailleurs, que le professeur Stéphane Bouchard devrait voir reconduite sa subvention pour sa chaire de recherche en cyberpsychologie clinique. Une annonce officielle devrait être faite bientôt à cet effet.

18.- Dépôt de document

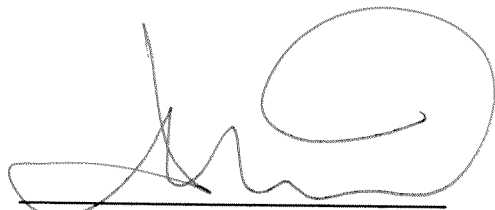
18.1 Évolution des nombres d'étudiants et de crédits

19.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 3 avril 2008 à 11 h 45.

20.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 13 h 50.



Le président



Le secrétaire